



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	The Raceway Western Fair			
<b>Date</b>	Vendredi 7 janvier 2022	<b>Heure de départ</b>	16 h 50	
<b>Conditions météorologiques</b>	Couvert (Temp. : -10 °C)			
<b>État de la piste</b>	Neige (Variante 2 s)			
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Nombre de course de qualification</b>	2 JM	<b>Nombre total d'inscriptions</b> 75
<b>Paris mutuels</b>	\$377,013			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> Don Lawrence	<b>Juge associé</b> Al Stiff	<b>Juge associé</b> Jeff Minler (à distance)
-------------------------------------	---------------------------------	---

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

## BUREAU

Comme l'appel a été abandonné, Marc St Louis Jr a été donc trouvé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 22.05.01 (a) (changer de ligne ou de position, dévier vers l'intérieur ou l'extérieur, aller vers l'intérieur ou l'extérieur à tout moment de la course de manière à forcer un cheval à réduire son allure ou à forcer un autre conducteur à changer de parcours, à ramener son cheval ou à faire une sortie). Il se voit imposer une suspension de conduite de 3 jours consécutifs, à être purgée les 15, 16 et 17 janvier 2022.

Décision #1533099

Scott Coulter a été autorisé à se retirer des 5 courses prévues pour ce soir.

## **Courses :**

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Le #5, “Wishful Glide”, (Loic Gueriel), arrivé en 6<sup>e</sup> position, a été placé en 7<sup>e</sup> position pour un bris d’allure prolongé (plus de 25 foulées).

Course 3 – Rien à signaler.

Le #3, “Tomitta Bayama”, (Lorne House), a fait un bris d’allure dans le dernier droit. Le #6, “Arsenal De Chafra”, (Samuel Fillion), a été signalé dans la statistique avec obstruction. Aucun placement n’est requis.

### **Course 4 – Enquête**

Le #3, “Shop Project”, (Andy Moore), s’était rendu à l’intérieur des deux pylônes consécutifs après le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille. Il n’a pas été dépassé à la ligne d’arrivée. Aucune infraction signalée.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/qG2EsPApSQA>

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Le #6, “Peter Crown”, (Ryan Desroche), a terminé la course avec de l’équipement brisé (entraves trotteuses).

### **Course 10 – Enquête**

Le #8, “All The Trimmins”, a fait un bris d’allure après le départ. Aucune infraction aux règles sur les bris d’allure de la CAJO n’a été commise.

Lien pour la vidéo d’enquête – [https://youtu.be/Qusxt4uy\\_dU](https://youtu.be/Qusxt4uy_dU)